

DÉCLARATION DE S.E. MME TENENG MBA JAITEH
AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE GAMBIE ET
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES AMBASSADEURS DE
L'OEACP
À L'OCCASION DE LA
26^E COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE PERPÉTUÉ AU
RWANDA

Mardi 7 avril 2020

DÉCLARATION DE S.E. MME TENENG MBA JAITEH,
AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE GAMBIE ET
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES AMBASSADEURS DE
L'OEACP

À L'OCCASION DE LA 26^E COMMÉMORATION DU
GÉNOCIDE RWANDAIS

Mardi 7 avril 2020

C'est pour moi un grand honneur de faire la présente déclaration au nom de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), à l'occasion de la commémoration de l'une des tragédies les plus atroces qui aient été commises sur le continent africain, voire dans le monde.

Cette occasion solennelle nous rappelle le devoir que nous avons chaque année de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, il y a 26 ans, ont perdu la vie uniquement en raison de leur appartenance ethnique, lorsque des extrémistes rwandais se sont attaqués à leurs compatriotes.

C'est également l'occasion de célébrer la résilience, le courage et la capacité de pardon et de réconciliation du peuple rwandais qui a réussi, au sortir de la conflagration génocidaire, à bâtir une nation unifiée et en plein essor dans une région longtemps caractérisée par un fragile équilibre entre la paix et l'insécurité. Au nom de l'OEACP, je voudrais rendre hommage au Président Kagame et à son gouvernement ainsi qu'à tous les citoyens rwandais pour avoir œuvré

sans relâche à la réalisation de cette remarquable transformation politique, sociale et économique.

À l'échelle internationale, il nous est rappelé aujourd'hui l'unique occasion où la solidarité des nations a été mise à l'épreuve en 1994. Le silence ainsi que la non-application des traités et conventions internationaux qui sont censés protéger la dignité humaine ont montré que la communauté internationale a manqué à ses obligations envers le peuple rwandais et envers nous tous.

Reconnaissant cet échec, la communauté internationale a pris d'importantes mesures, telles que la création du Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger, et l'organisation d'un Sommet mondial sur cette question en 2005. C'est seulement en exprimant notre solidarité envers l'humanité toute entière que nous rendrons véritablement honneur aux survivants de cette tragédie atroce, qui ont fait preuve de courage en défiant ceux qui perpétreraient le mal et ceux qui ont bafoué la Convention de Genève, sans jamais perdre l'espoir d'obtenir justice.

L'OEACP a la responsabilité solennelle de tirer des enseignements des actions de la communauté internationale, et réaffirme dès lors son engagement à appuyer ses États membres dans leurs efforts visant à établir un environnement pacifique, l'État de droit et la bonne gouvernance, tels que consacrés dans l'Accord de Cotonou. L'OEACP partage en outre l'ambition exprimée dans l'ODD 16, à savoir

« promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives », qui constitue l'une des actions clés en faveur du développement contribuant à la prévention de telles atrocités.

La commémoration de ce jour, qui a pour thème « **Se souvenir, renouveler et s'unir** », nous invite à nous SOUVENIR des victimes et des survivants, et à soutenir la cause de la justice pour eux. Elle nous exhorte à RENOUVELER notre engagement à ne plus jamais laisser la haine et la division diriger nos sociétés. Elle nous appelle aussi à renforcer nos alliances et à nous UNIR en tant que nations pour faire en sorte que plus JAMAIS le génocide et la haine ne triomphent dans le monde.

Rappelons-nous que l'unité c'est la force, et faisons le serment de demeurer **plus forts ensemble**.